

MAIRIE D

ARRONDISSEMENT DE

Du an mil huit cent cinquante-huit, à heure

ACTE DE DÉCÈS d

N° le d à heure décédé
 d d , né à profession
 département d agé de
 fil d domicile à
Acte et arrêté transcrits à la Mairie de la Communauté de la Garenne impériale, de fonctions d'Officier public de l'état civil, à Paris, le 15 Janvier 1859, par le 1^{er} Juge de Paix de la Seine, pour l'année 1858, quarante actes.

Sur la déclaration à moi faite par
 agé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 agé de ans, profession d d défunt
 domicilié à
 Et ont les déclarants,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE D

ARRONDISSEMENT DE

Du an mil huit cent cinquante-huit, à heure

ACTE DE DÉCÈS d

N° le d à heure décédé
 d d , né à profession
 département d agé de
 fil d domicile à
 et d

Sur la déclaration à moi faite par
 agé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 agé de ans, profession d d défunt
 domicilié à
 Et ont les déclarants,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE D

ARRONDISSEMENT DE

Du an mil huit cent cinquante-huit, à heure

ACTE DE DÉCÈS d

N° le d à heure du décédé
 d d , né à profession
 département d agé de
 fil d domicilié à
 et d

Sur la déclaration à moi faite par
 agé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 agé de ans, profession d d défunt
 domicilié à
 Et ont les déclarants,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE D

ARRONDISSEMENT DE

Du an mil huit cent cinquante-huit, à heure

ACTE DE DÉCÈS d

N° le d à heure du décédé
 d d , né à profession
 département d agé de
 fil d domicilié à
 et d

Sur la déclaration à moi faite par
 agé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 agé de ans, profession d d défunt
 domicilié à
 Et ont les déclarants,
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.